

PREMIERE JOURNEE

Gilles PICAT  
Commissaire enquêteur

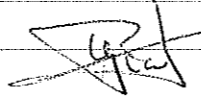
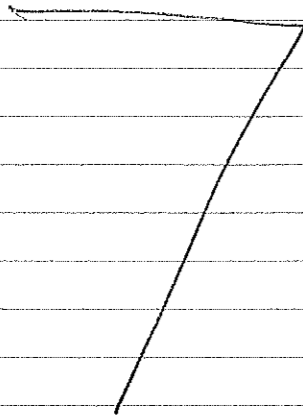


Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

Observations de M<sup>me</sup>

Permanence n°1

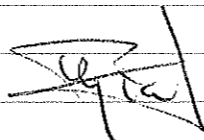
Mardi 14 décembre 2021 de 09<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00



Gilles PICAT  
Commissaire enquêteur

Permanence n°2

Samedi 8 janvier 2022 de 09<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00



M<sup>me</sup> rue Duchillier Philippe résidant à 225 m du centre de Kergadalen.

Nous souhaitons avoir l'assurance que les travaux prévus pour l'alimentation électrique du centre serait sans impact sur notre alimentation électrique.



Gilles PICAT  
Commissaire enquêteur

(R2) Samedi 8 janvier 2022

M<sup>me</sup> GOSGOEN Jean Yves

(R2)

Reintégrer le terrain de la section B N°833 en terrain constructible surface 2600m<sup>2</sup>. Ce terrain était constructible de 19008. Un CV avait été obtenu de nous qu'il avait été sur la voie communale en janvier 2009.

Ce terrain n'a été par le DDTM comme "dent creux" avait été inclus dans la carte communale dans la zone constructible. Un oubli de la DDTM concernait le tracé, celui-ci ne rejoignant pas la voie communale.

Aujourd'hui ce terrain n'est pas cultivé car ses dimensions ne permettent pas le passage des outils de grande dimension de façon à faire l'agriculture le laisser en friche.

